



REJOINDRE LE COMITÉ DE SOUTIEN DE MICHÈLE JUGUIN LALOYER ET LAURENT HUBERT

L'écoute et la proximité sont le cœur de notre engagement d'élus locaux. Nous souhaitons être vos relais auprès du conseil départemental et apporter une réponse adaptée à chacune de vos questions.

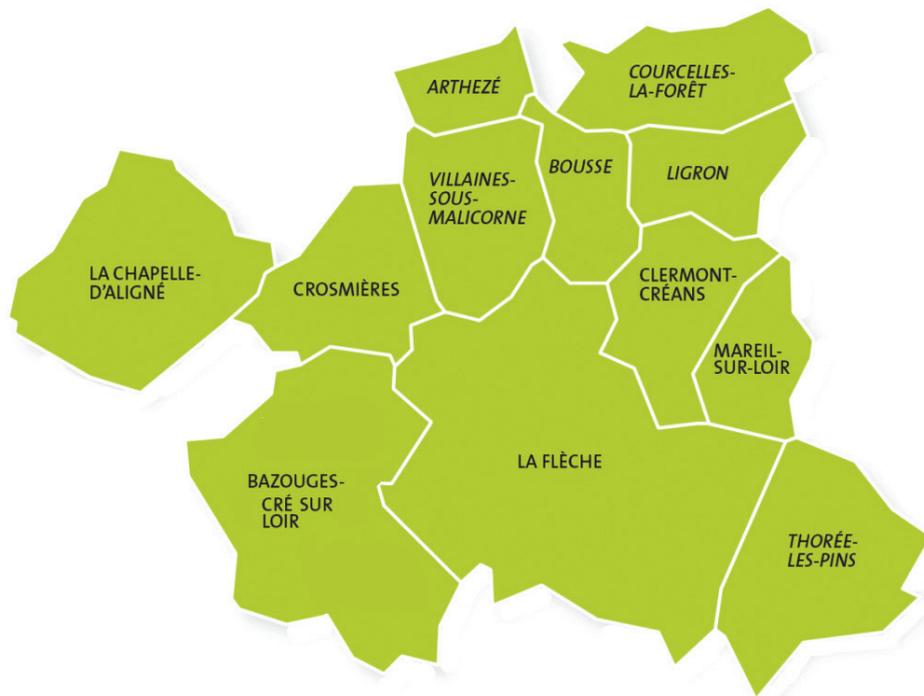
Nous poursuivrons donc nos permanences dans toutes les communes et proposerons des rencontres thématiques aux citoyens et aux acteurs locaux sur les sujets départementaux concernant particulièrement notre canton.

Retrouvez l'actualité de notre campagne sur le blog www.lasartheagauche.com/la-fleche

Contactez-nous : la-fleche@la-sarthe-a-gauche.com



Le département de la Sarthe est découpé en 21 cantons, équilibrés en nombre d'habitants afin de permettre une juste représentation des Sarthois. Chaque canton est représenté au sein du conseil départemental par une femme et un homme, ce qui en fait une assemblée parfaitement paritaire. Le canton de La Flèche est composé de 12 communes pour 25 000 habitants.



CONTACT

Michèle Juguin Laloyer et Laurent Hubert
la-fleche@la-sarthe-a-gauche.com

SUIVRE NOTRE CAMPAGNE SUR INTERNET

Nous vous proposons également de suivre notre actualité sur nos sites internet et les réseaux sociaux.

www.la-sarthe-a-gauche.com/la-fleche



ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES - 20 ET 27 JUIN 2021

CANTON DE La Flèche



Michèle JUGUIN LALOYER

Laurent HUBERT

Carine MÉNAGE Remplaçante

Jean-Claude BOIZIAU Remplaçant

Vo, les candidats - PAO Compo72 Imprimerie - Imprimé par Imprimerie Gravé La Flèche



QSONS LA SARTHE A GAUCHE !

CANDIDATS DU RASSEMBLEMENT DE LA GAUCHE ET DES PROGRESSISTES



De gauche à droite :
Jean-Claude Boiziau, Michèle Juguin Laloyer, Laurent Hubert, Carine Ménage.

Michèle JUGUIN LALOYER

Âgée de 65 ans, mariée, mère de quatre enfants, Michèle Juguin Laloyer, maire-adjointe de La Flèche en charge de la jeunesse, est conseillère départementale depuis 2017. Elle siège dans les commissions solidarité, autonomie, démographie médicale et développement numérique et réseaux électriques. Présidente du comice agricole du canton de La Flèche, elle a notamment à cœur de promouvoir une alimentation de qualité et de proximité dans la restauration scolaire.

Carine MENAGE
Remplaçante

Maire-adjointe de La Flèche, vice-présidente de la communauté de communes du Pays fléchois, âgée de 44 ans, Carine Ménage est mariée et mère d'un enfant. Éluë depuis 2008, elle souhaite mettre son expérience d'élue locale et régionale au service du canton, notamment pour tout ce qui touche à la culture, la vie associative et le développement durable.

Laurent HUBERT

Maire de Villaines-sous-Malicorne et vice-président de la communauté de communes du Pays fléchois depuis 2014, en charge de la commission jeunesse et sport, Laurent Hubert, âgé de 53 ans, marié et père de deux enfants, est conseiller départemental depuis 2015. Au sein des commissions attractivité (culture, sport, tourisme, enseignement supérieur) et aménagement du territoire, agriculture et développement durable, il s'attache à défendre et valoriser les communes rurales et leurs habitants.

Jean-Claude BOIZIAU
Remplaçant

Maire de la commune d'Oizé, vice-président de la communauté de communes du Pays fléchois, âgé de 55 ans, Jean-Claude Boiziau est marié et père de deux enfants. Il exerce son métier de sapeur-pompier professionnel depuis plus de 25 ans dans la Sarthe. Élu depuis 1995, attaché aux valeurs d'équité et d'entraide, il a pour priorité le maintien des services de proximité sur nos territoires ruraux.

RETROUVEZ NOTRE PROJET POUR LE CANTON SUR

www.la-sarthe-a-gauche.com/la-fleche

Madame, Monsieur,

Les 20 et 27 juin prochains, vous élirez vos conseillers départementaux pour les six années à venir. Dans le contexte sanitaire particulier que nous connaissons depuis plus d'un an, nous espérons que vous serez nombreux à participer à ce rendez-vous démocratique. Les semaines à venir seront l'occasion de vous rencontrer dans le respect du protocole sanitaire en vigueur et d'échanger sur le rôle que peut jouer le conseil départemental dans votre vie quotidienne.

Conseillers départementaux sortants, nous sommes des élus de terrain qui avons à cœur de valoriser le dynamisme de notre canton. Celui-ci bénéficie en effet d'un véritable équilibre entre les communes rurales et la deuxième ville du département. La qualité de notre cadre de vie tout comme le dynamisme des acteurs associatifs et économiques font de notre canton un territoire attractif où naissent de nombreux projets. Ces projets, élus et citoyens engagés dans la vie locale nous les présentent dans chaque commune lors de nos permanences régulières auxquelles nous sommes très attachés car elles sont pour nous le meilleur moyen de connaître vos questions et préoccupations.

Le projet départemental « Osons la Sarthe à gauche » porte la volonté de faire de la Sarthe un département plus solidaire, plus innovant et plus tourné vers la qualité de notre cadre de vie. À l'échelle de notre canton, nos priorités sont l'installation de nouveaux professionnels de santé sur les différents sites de la maison pluridisciplinaire de santé du Pays fléchois, la rénovation des collèges, le maintien à domicile des personnes âgées, la sécurisation routière et le développement des connexions douces entre les communes. Nous souhaitons aussi plus que jamais poursuivre notre engagement auprès des acteurs associatifs locaux dont le rôle est si important dans l'animation de notre canton et qui ont été et sont encore fortement impactés par la crise sanitaire que nous traversons.

Dès le 20 juin, nous comptons sur vous pour voter pour des conseillers départementaux de terrain et à votre écoute !

Michèle JUGUIN LALOYER

Laurent HUBERT

SOUTENEZ LA CAMPAGNE DE MICHÈLE JUGUIN LALOYER ET LAURENT HUBERT

Une campagne électorale ne peut se faire sans mobilisation citoyenne et moyens financiers. Si vous souhaitez y participer, nous vous invitons à nous contacter :

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Courriel (mail) _____

souhaite participer à la campagne électorale

souhaite être membre du Comité de soutien et accepte que mon nom soit publié

souhaite aider au financement de la campagne et verse un don de _____ € par chèque à l'ordre de Mme Patricia Méterreau mandataire*

À envoyer à :
Patricia Méterreau
11, rue de la Source
72200 La Flèche

*ce versement sous forme de chèque fera l'objet d'un reçu et vous donnera droit à une réduction d'impôt de 66% du montant versé (en vertu de l'article L 52.8 du code électoral)